

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2022

Période de référence

Date de début

01/01/2022

Date de fin

31/12/2022

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

97

Index égalité femmes-hommes en 2023 (au titre des données 2022)



Votre résultat total est **76/100**.

65 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus.

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

	MOINS DE 30 ANS	30 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
ouvriers	NC	NC	NC	NC
employés	2,26%	8,29%	-5,49%	NC
techniciens et agents de maîtrise	1,72%	9,11%	NC	NC
ingénieurs et cadres	NC	15,58%	NC	26,31%

écart de rémunération par csp
(avant seuil de pertinence)



votre résultat final est 4,4%
écart favorable aux hommes

votre note obtenue est 35/40

Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

	FEMMES	HOMMES
taux de salariés augmentés	65,2%	72,5%

taux d'augmentation

Récapitulatif

votre résultat en nombre équivalent de salariés* est 3.4
écart favorable aux hommes

votre note obtenue est 25/35

Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité



Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Récapitulatif

votre résultat final est 3
les hommes sont sur-représentés

votre note obtenue est 5/10

